



VERS

UN DROIT

AU MENTORAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE

01

PORTER UN PLAIDOYER POUR UN DROIT AU MENTORAT

- 2022, année d'accélération du plan *1 jeune, 1 mentor* 05
- Les Assises du mentorat 08
- Un appel pour un droit au mentorat 10
- Le Collectif Mentorat à la rencontre des jeunes 15
- Porter le mentorat à l'échelle européenne 16
- Le mentorat au cœur des gares 18

02

FAIRE GRANDIR ET REPRÉSENTER L'ÉCOSYSTÈME DU MENTORAT

- Élargir et animer l'écosystème 21
- Accompagner, conseiller et orienter les partenaires publics et privés 22
- Encourager l'engagement des entreprises dans les politiques de mentorat 23
- Impulser des synergies territoriales pour favoriser l'implication d'acteurs locaux 26

03

ACCOMPAGNER NOS ORGANISATIONS MEMBRES VERS UN MENTORAT DE QUALITÉ

- Un collectif qui regroupe 70 organisations membres 29
- *1jeune1mentor.fr* : un outil facilitant les mises en relation avec les associations membres 30
- La Fabrique du mentorat 32
- Des ateliers pour favoriser les échanges de pratique 35
- La co-construction de ressources communes 35
- La création d'un label mentorat de qualité 36

ÉDITO



Christophe Paris
Président du Collectif Mentorat

La force de notre collectif, constitué maintenant de 70 organisations, c'est le partage d'une détermination, celle d'agir contre les inégalités de parcours auxquelles sont confrontés les jeunes, notamment en fonction de leur origine sociale ou territoriale, mais aussi pour la création de nouveaux liens sociaux et solidaires dans une société plus fracturée que jamais. C'est notre conviction que le mentorat constitue une réponse efficiente à ces deux défis. Par ailleurs, nous nous retrouvons autour d'une exigence, celle d'un mentorat de qualité qui est le gage à la fois de son impact et de son inscription dans le temps. Cette vision partagée permet de transformer la diversité de nos programmes de mentorat en une complémentarité de réponses sociales et éducatives, et fait ainsi le ciment de notre « commun ».

C'est donc logiquement autour de ces dynamiques que nous avons travaillé ensemble en 2022. Une année marquée par notre plaidoyer en faveur d'un droit au mentorat pour tous ceux qui en auraient besoin. Ce nouvel objectif a été rendu possible par la formidable réussite du plan *1 jeune, 1 mentor* en 2021, qui nous donne la légitimité de nous projeter dans une nouvelle ambition, avec un horizon de près de 200 000 jeunes accompagnés par un mentor en 2023, faisant du mentorat l'un des faits de société les plus marquants de ces dernières années. Le droit au mentorat a connu une première traduction législative avec son inscription dans la loi relative à la protection des enfants, promulguée en février 2022. C'est une première étape qui nécessite son déploiement sur le terrain et son élargissement à d'autres publics.

Le droit au mentorat, c'est aussi le droit pour tous ceux qui le souhaitent de devenir mentors. Le travail que l'on a mené avec un nombre d'entreprises toujours plus important a notamment porté sur cette ambition : inscrire le fait d'être mentor dans les parcours, travailler à la reconnaissance des compétences acquises, valoriser cet engagement citoyen.

Enfin, le droit au mentorat n'a de sens que si l'on y associe la notion de qualité, dont la Fabrique du mentorat, qui a déjà accompagné 20 associations depuis sa création, et la démarche en cours autour d'un label mentorat de qualité, sont les initiatives les plus marquantes que nous portons collectivement en ce sens.

La fierté légitime du chemin parcouru ensemble en 2022 est sans nul doute source de détermination pour nous projeter dans cette année 2023 et relever les nombreux défis que nous nous sommes posés.

2022

ANNÉE D'ACCÉLÉRATION DU PLAN 1 JEUNE, 1 MENTOR

Pour la deuxième année consécutive, le Collectif Mentorat a piloté, aux côtés de l'État, le déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor*. Ce dernier, annoncé par le président de la République en mars 2021, permet d'amplifier le développement du mentorat auprès des publics jeunes en difficulté.

En 2022, l'Etat a ainsi soutenu 59 organisations lauréates d'appels à projets lancés en 2021 et en 2022, pour un montant total de 27 millions d'euros. Les subventions reçues ont été déterminantes pour accélérer le déploiement de leurs programmes de mentorat, permettant d'accompagner 150 000 jeunes (contre 100 000 en 2021). Parmi ces 59 organisations, 42 avaient rejoint le Collectif Mentorat au 31 décembre 2022.

Le Collectif Mentorat, signataire d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2021-2023) avec le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, pilote ce plan à plusieurs titres :

- Assurer l'information et la promotion du mentorat
- Assurer le pilotage et la gestion de la plate-forme 1jeune1mentor.fr
- Animer et accompagner la communauté des acteurs du mentorat
- Impliquer davantage de parties prenantes, publiques et privées, afin qu'elles soutiennent le développement du mentorat.



150 000
jeunes accompagnés
par un mentor



27 M€
financés via
les appels à projets



42
associations
lauréates au sein
du Collectif Mentorat

UNE VISION PLUS FINE DES PUBLICS TOUCHÉS ET DES IMPACTS DU MENTORAT

Afin de défendre un mentorat de qualité durable, le Collectif Mentorat récolte et consolide auprès de ses membres adhérents des éléments quantitatifs chaque mois et des données qualitatives deux fois par an, relatifs au déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor* et au développement du mentorat plus largement.

Les indicateurs quantitatifs permettent de mesurer le nombre cumulé de mentorés. Ils donnent aussi une idée beaucoup plus précise des publics de jeunes accompagnés et des typologies de mentors. Les données qualitatives permettent de refléter les taux de satisfaction des jeunes et des mentors, mais également le développement de l'estime de soi ou encore l'impact sur l'orientation et l'insertion professionnelle.

85%

des jeunes mentorés en
primaire et au collège
sont scolarisés dans un
établissement d'éducation
prioritaire (REP et REP+).

PORTER

UN PLAIDOYER

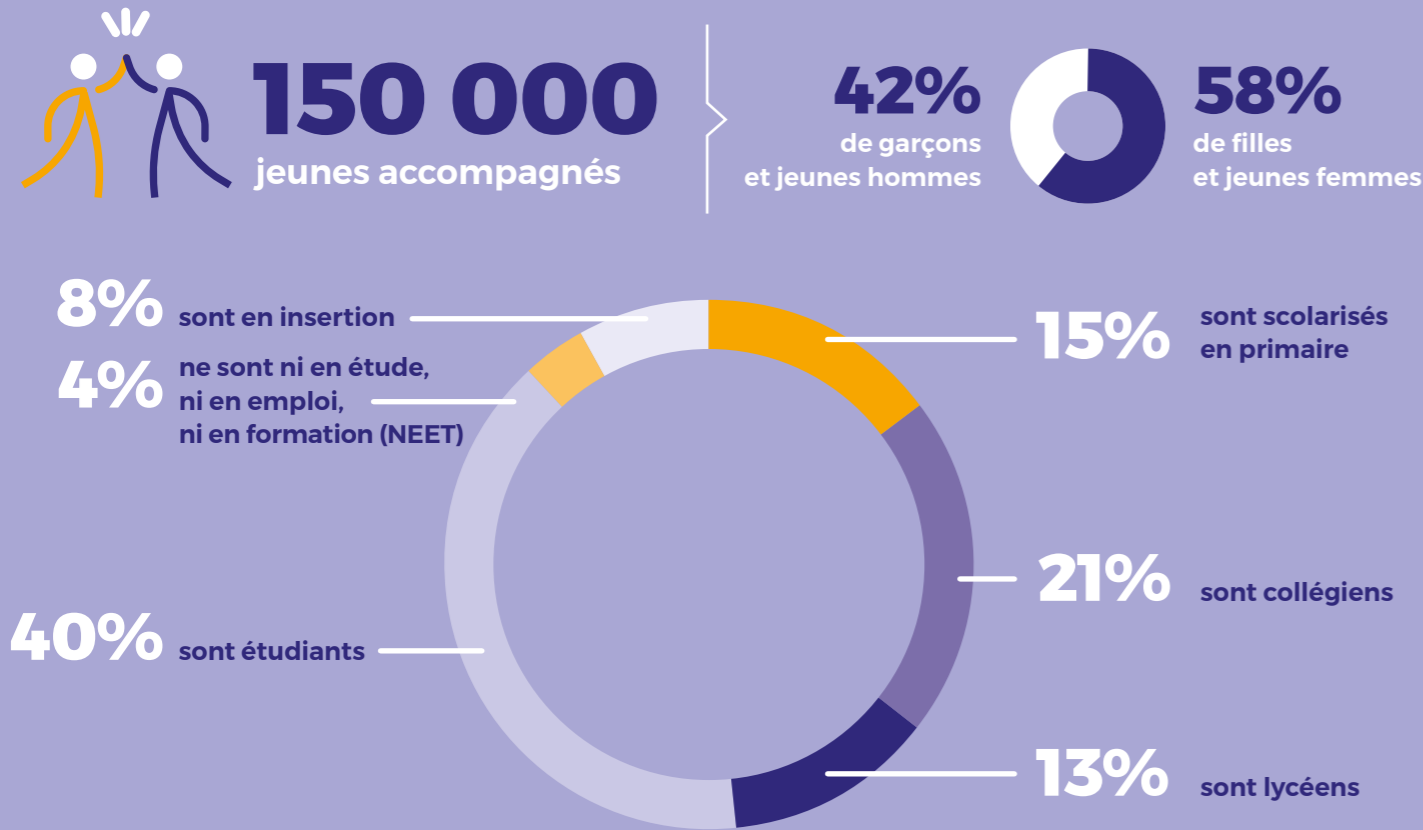
POUR UN DROIT

AU MENTORAT

01

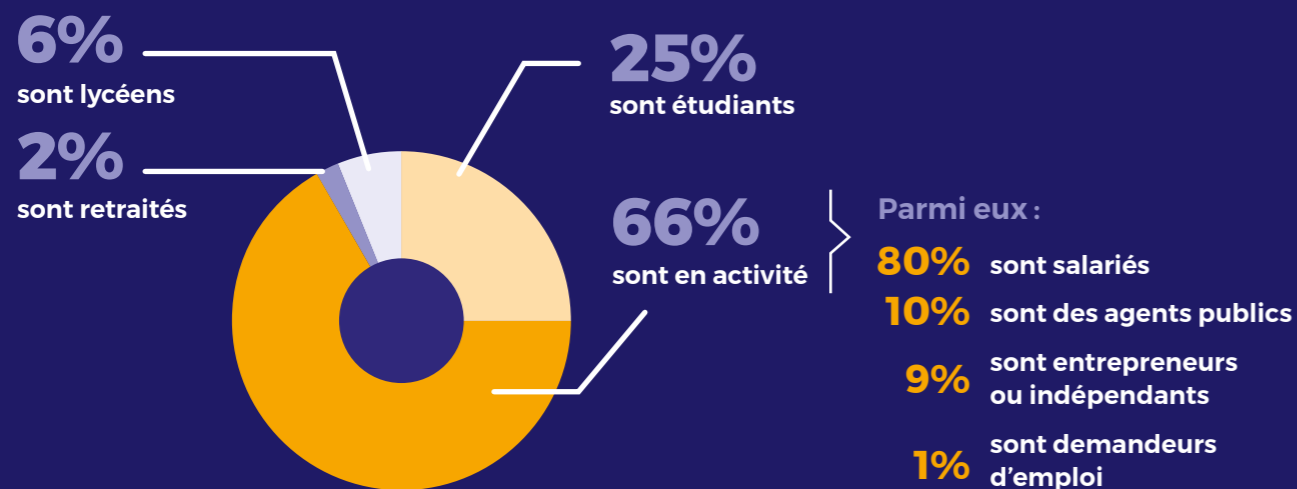
PORTRAIT DES JEUNES ACCOMPAGNÉS ET DE LEURS MENTORS

TYPOLOGIE DES JEUNES



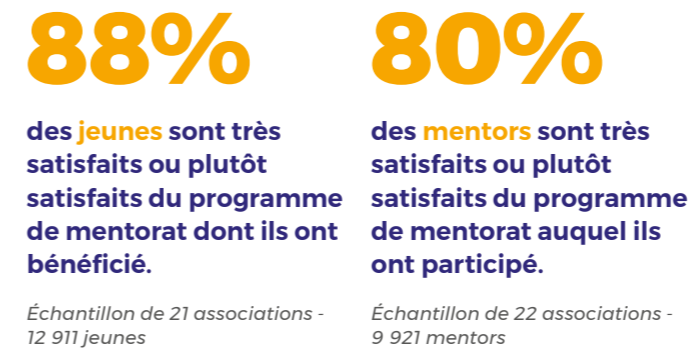
2 780 jeunes mentorés sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

TYPOLOGIE DES MENTORS

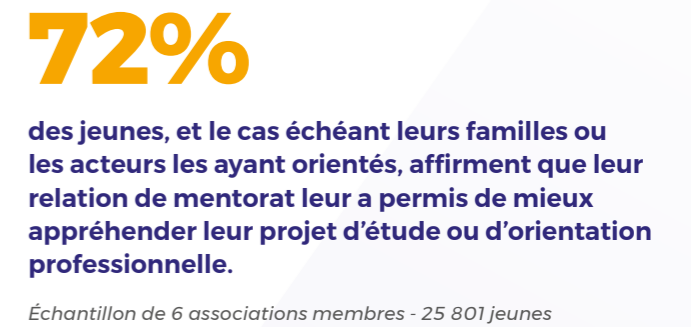


L'IMPACT DU MENTORAT SUR LE PARCOURS DES JEUNES

TAUX DE SATISFACTION



ORIENTATION PROFESSIONNELLE



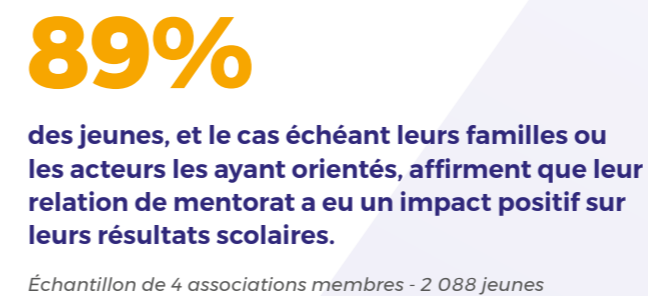
DÉVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE EN SOI



INSERTION PROFESSIONNELLE



RÉSULTATS SCOLAIRES



Pour approfondir cette connaissance du mentorat et de ses effets, le Collectif Mentorat, soutenu par le fonds de dotation Evolem Citoyen, a lancé en septembre une étude visant à dresser la cartographie du mentorat en France. Ses objectifs sont les suivants :

- faire un état des lieux exhaustif des acteurs du mentorat, des programmes mis en œuvre et des publics cibles
- mesurer les complémentarités entre les programmes existants
- identifier les publics et les territoires non ciblés à ce jour
- formuler des préconisations permettant aux associations de cibler des publics et territoires complémentaires.

L'étude est pilotée par l'Agence Phare, qui doit livrer ses premières conclusions à l'été 2023, et permettra d'alimenter la feuille de route du Collectif Mentorat et de ses membres pour renforcer les coopérations et dynamiques territoriales.

LES ASSISES DU MENTORAT



La deuxième édition des Assises du Mentorat, événement labellisé Présidence française de l'Union européenne, s'est tenue en ligne le mardi 19 janvier, avec plus de 1 000 participants.



Christophe Paris
Président du Collectif Mentorat

« La réussite, tant quantitative que qualitative, de cette première étape, nous permet aujourd'hui de viser la généralisation du mentorat pour tous les jeunes qui en auraient besoin. **Le mentorat, c'est le capital social de ceux qui n'en ont pas.** Il y a une nécessité sociale, et même de société, à le généraliser. »

Entourés de personnes convaincues que le mentorat constitue un levier décisif de réduction des inégalités sociales, territoriales et éducatives, le Collectif Mentorat et les intervenants présents ont fait le bilan du plan 1 jeune, 1 mentor quelques mois après son lancement. A l'approche de l'élection présidentielle, le Collectif Mentorat a également lancé un appel pour un droit au mentorat, afin de permettre à chaque jeune qui en a besoin d'en bénéficier.

Ils étaient présents

- **Elisabeth Borne**, Ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
- **Sarah El Haïry**, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement
- **Thibaut Guilluy**, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises
- **Ilana Cicurel**, Députée européenne
- **Nicolas Schmit**, Commissaire européen à l'Emploi et aux Droits Sociaux
- **Emmanuelle Pérès**, Déléguée interministérielle à la jeunesse, Directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- **Édouard Geffray**, Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- **François-Antoine Mariani**, Directeur général délégué de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- **Frédérique Alexandre-Bailly**, Directrice générale de l'ONISEP
- **Jean-Marc Merriaux**, Inspecteur général de l'éducation, des sports et de la jeunesse, et spécialiste des compétences du 21^e siècle
- **Szilvia Simon**, Manager Mentoring Europe
- **Hager Jemel**, Professeure en management et Directrice du Centre de EDHEC Open Leadership
- **Ivane Squelbut**, Directrice des partenariats et de la territorialisation de Pôle Emploi
- **David Cluzeau**, Délégué général d'Hexopée
- **Karima Cherifi**, Directrice des ressources humaines de Nexans

Une matinée dédiée aux entreprises

Pour la première fois, un temps dédié aux entreprises a été organisé en amont des Assises du Mentorat, *Les entreprises s'engagent pour le mentorat*. Autour du Comité Stratégique des Entreprises du Collectif Mentorat, composé d'Accenture, BNP Paribas, de la Fondation SNCF et Sanofi, ainsi que du mouvement Les entreprises s'engagent, des dizaines d'entreprises déjà mobilisées ou en phase exploratoire ont manifesté leur volonté de contribuer au développement du mentorat en France.



Thibaut Guilluy
Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

« Le mentorat n'est plus un sujet sur lequel s'interroger ; c'est un traumatisme que de laisser autant de jeunes sur le bord de la route. **Nous sommes collectivement en train de bâtir le droit effectif au mentorat pour tous.** »

Des ateliers thématiques pour favoriser les échanges

Pour favoriser les regards croisés, 11 tables rondes ont fait intervenir une quarantaine de professionnels issus de milieux divers : experts des associations membres du Collectif Mentorat, responsables d'entreprises et institutions engagées en faveur du mentorat.

#1

Comprendre les fondements du mentorat

#2

Structurer un programme de mentorat : le mode d'emploi

#3

Sharing last results for an effective practice on mentoring, a European approach

#4

Reconnaître les compétences des mentors

#5

Impliquer les entreprises pour une politique jeunesse du mentorat

#6

La force du mentorat pour les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

#7

Accompagner les femmes à prendre leur place dans la société

#8

Favoriser l'insertion professionnelle des publics nouvellement arrivés

#9

Cheminer ensemble vers l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce au mentorat

#10

Accompagner efficacement les jeunes détenus pour favoriser leur inclusion dans la société

#11

Soutenir les familles dans leur rôle de parents



Sarah El Haïry
Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

« On ne peut plus parler de la jeunesse sans parler du mentorat dont les effets sont rapides et durables, et qui doit s'envisager dès l'enfance. En 2021, près de 100 000 jeunes ont gagné de la confiance, ont eu une relation privilégiée avec un mentor. En 2022, nous atteindrons nos objectifs, **vers un droit au mentorat au service de l'égalité des chances, des jeunes, des enfants, de l'entrée dans la vie adulte, sur l'ensemble de notre territoire.** »



UN APPEL

POUR UN DROIT AU MENTORAT

A l'approche de l'élection présidentielle, le Collectif Mentorat a appelé les candidats à construire les bases d'un droit au mentorat articulé autour de trois axes :

01 PROPOSER LE MENTORAT À CHAQUE JEUNE QUI EN A BESOIN

02 ENCOURAGER CHACUN(E) À DEVENIR MENTOR

03 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS DE MENTORAT

Initié lors des Assises du Mentorat, en présence de membres du gouvernement, cet appel a été renouvelé dans une tribune du JDD le 5 février. Il s'accompagne de 24 propositions concrètes pour rendre ce droit au mentorat effectif.

TRIBUNE. "Pour un droit au mentorat : chaque jeune qui en a besoin doit pouvoir trouver facilement un mentor"

Christophe Paris, président du Collectif Mentorat, représentant 57 associations, interpelle les candidats à la présidentielle. Il veut faire du mentorat un droit, afin de résorber les inégalités auxquelles sont confrontés de nombreux jeunes.



Des étudiants dans une chambre de résidence universitaire. © JDD



« La France est confrontée à un défi, aussi essentiel qu'urgent : la lutte contre les inégalités qui impactent très concrètement le parcours éducatif et d'insertion d'un très grand nombre de jeunes. Dans ce combat, le rôle fondamental de l'État, de l'école, des entreprises, des corps intermédiaires ne pourra véritablement se déployer sans une société plus fraternelle, où on se rencontre, où on se mélange, où on sort de ses cercles sociaux, territoriaux (voire virtuels désormais) pour comprendre, inspirer, partager et transmettre.

Le mentorat, relation interpersonnelle d'accompagnement fondée sur une ouverture et un apprentissage mutuels, constitue une réponse à ce besoin devenu essentiel et urgent dans les sociétés modernes : celui de réinventer la façon dont nous faisons société. **Le mentorat peut et doit devenir un outil clé de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités dans la France du XXI^e siècle.** »

Le Thank Your Mentor Day pour donner la parole aux mentors et aux jeunes

Le 27 janvier, le Thank Your Mentor Day a été la première occasion de mobiliser les citoyens pour un droit au mentorat, grâce aux témoignages des premiers concernés. Les jeunes ont pu témoigner de ce que leur apporte leur mentor avec le hashtag #RemercieTonMentor et les mentors ont quant à eux partagé leurs expériences du mentorat et l'enrichissement qu'ils en retirent avec le hashtag #EtreMentorCest.

Le droit au mentorat dans la campagne des élections présidentielle et législatives

Pour porter notre plaidoyer pour un droit au mentorat, nous avons ensuite interpellé les candidats et leurs représentants lors de différents événements :

- Les Etats Généraux de l'Éducation, le 9 février
- Des candidats et des jeunes, organisé par France Inter et Chemins d'avenirs, le 22 février



Des personnalités répondent à l'appel

En mai, des personnalités se sont engagées publiquement en faveur du mentorat.

Bérénice Bejo, Daphné Bürki, Thierry Marx, Abd Al Malik, Sarah Ourahmoune, Ariane Ascaride, Karim Rissouli et Raphaël Yem ont témoigné de leur expérience de mentorat et des raisons qui les encouragent à soutenir son développement.



Aux Mureaux, la Première ministre se prononce pour un droit au mentorat

Le 20 mai, pour son premier déplacement en tant que Première ministre, Elisabeth Borne s'est rendue aux Mureaux pour échanger avec des jeunes filles et des femmes qui ont un ou une mentor, et qui bénéficient de l'accompagnement d'une association de mentorat. **Elle y a rappelé le soutien du gouvernement au développement du mentorat à travers le plan 1 jeune, 1 mentor, et s'est prononcée pour l'émergence d'un droit au mentorat.**



Élisabeth Borne
Première ministre

« Il faut que chaque jeune qui a besoin d'un coup de main, car il ne trouve pas dans son environnement proche l'accompagnement dont il a besoin, puisse avoir ce droit au mentorat, que chaque jeune puisse accéder à un mentor. C'est vraiment un enjeu crucial d'égalité des chances. On sait tous que quand vous avez votre famille derrière vous, qui connaît les bonnes orientations, qui connaît la façon de bien présenter son dossier, ou quand vous n'avez pas ça, et bien aujourd'hui, vous n'avez pas les mêmes chances. »



DÉVELOPPER LE MENTORAT POUR LES PUBLICS LES PLUS VULNÉRABLES

FACILITER LE DÉPLOIEMENT DU MENTORAT POUR LES JEUNES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Actuellement, très peu de jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance bénéficient d'un accompagnement par un mentor, moins d'1% d'entre eux, alors que leurs besoins sont immenses et que le mentorat peut être un soutien précieux dans leur parcours.

Face à ce constat, Break Poverty Foundation et le Collectif Mentorat ont souhaité collaborer pour porter un plaidoyer, former les structures de l'ASE et les associations du Collectif Mentorat, et créer des outils pratiques pour faciliter le développement du mentorat à destination des jeunes de l'ASE.

Fruit du plaidoyer commun mené, la promulgation de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants constitue une avancée majeure. Elle prévoit en effet en son article 9 de proposer de manière systématique un mentor à chaque enfant confié à l'Aide Sociale à l'Enfance.



Pour permettre le passage à l'échelle du mentorat auprès des jeunes de l'ASE,

Break Poverty Foundation et le Collectif Mentorat ont mené au cours de l'année 2022 une recherche-action. L'objectif était de réaliser une étude d'impact des effets du mentorat dans la vie des jeunes de l'ASE, basée sur l'expérimentation de 700 jeunes accompagnés.

Vingt-deux départements et plusieurs associations de mentorat se sont ainsi impliqués dans cette étude. Ils se sont mobilisés pour mentorer des jeunes de l'ASE répartis sur une trentaine d'établissements et une centaine de familles d'accueil.

Le 5 décembre, à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat, la Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel, est allée à la rencontre de jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance et de leurs mentors, au sein de l'antenne de France Parrainages à Bobigny.



Charlotte Caubel
Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance
via twitter

« Je suis très heureuse de valoriser l'engagement au service de l'intérêt général et de nos enfants en étant parmi les bénévoles de France Parrainages et du Collectif Mentorat à Bobigny. En quelques mois, les enfants progressent dans leur scolarité, ont plus d'ambition, davantage confiance en eux. Les parrains offrent aussi à leurs filleuls, au parcours souvent cabossé, des temps de répit qui les apaisent. »

L'étude d'impact démontre une réelle plus-value du mentorat pour les jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance et révèle des effets positifs sur quatre dimensions.

LA SCOLARITÉ

71%

Seuls 6% des jeunes mentorés ont eu « très souvent » une absence non justifiée, contre 19% des jeunes non mentorés. 71% des jeunes déclarent que le mentorat a renforcé leur envie de réussir en cours.

L'AMBITION ET LA PROJECTION DANS LE PARCOURS D'ÉTUDE ET D'EMPLOI

90%

Seuls 4% des jeunes mentorés déclarent ne pas avoir choisi leur parcours, contre 17% des jeunes non mentorés. 90% des jeunes mentorés depuis plus de 6 mois déclarent « Je me considère comme ambitieux », contre 71% des jeunes mentorés de moins de 6 mois.

LA SITUATION SOCIO-AFFECTIVE

24%

Seuls 24% des jeunes mentorés déclarent s'être sentis « souvent » ou « tous les jours ou presque » seuls, contre 33% chez les non mentorés. Un jeune sur cinq cite le mentor/parrain comme une personne sur laquelle ils peuvent compter.

LA VIE QUOTIDIENNE

40%

Un quart des jeunes se tournent vers leur mentor pour leurs démarches administratives. 40% des mentorés de plus de 6 mois déclarent que leurs mentors leur ont permis d'arrêter des choses qui les tiraient vers le bas.



La visite de la ministre Caubel fut un événement fort, qui a permis à une dizaine de parrains bénévoles de livrer des témoignages sincères autour de leur expérience de parrainage*. Les trois enfants et jeunes présents ont raconté le lien d'attachement privilégié et durable, ainsi que le soutien dans leur scolarité, l'ouverture socioculturelle et l'accompagnement vers l'autonomie que leur apporte leur parrainage. Les échanges avec la ministre, ainsi qu'avec Nadia Azoug, vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis chargée de l'enfance, et Cécile Rackette, sous-préfète de la Seine-Saint-Denis, furent riches et prometteurs pour développer ce dispositif à l'horizon 2023. Merci au Collectif Mentorat et à Break Poverty Foundation pour cette opportunité !



Charline Roumens
Directrice générale de France Parrainages

*On parle ici de parrainage de proximité, comme défini par la Charte Nationale du Parrainage de Proximité (dont France Parrainages est signataire). Le parrainage de proximité est une des formes du mentorat.





Pour faciliter la mise en œuvre du mentorat auprès des jeunes de l'ASE, en collaboration avec Break Poverty Foundation, le Collectif Mentorat a également mené des actions sur plusieurs axes au cours de l'année :

- sensibiliser les acteurs de l'ASE au mentorat avec l'animation de plusieurs webinaires, et notamment une table ronde lors des Assises du mentorat, à laquelle a participé Julien Roux, conseiller au cabinet d'Adrien Taquet, Secrétaire d'état en charge de l'Enfance et des Familles (2020-2022)
- élaborer des outils pratiques à destination des associations de mentorat et des Conseils départementaux, comme le guide *Proposer du mentorat aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance*
- positionner le Collectif Mentorat comme facilitateur pour les Conseils départementaux et les associations de mentorat avec la création d'une adresse mail dédiée : mentorat.ase@collectifmentorat.fr.

INSCRIRE LE MENTORAT COMME VECTEUR

D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES PERSONNES PRIMO-ARRIVANTES

Lors des Assises du mentorat, le Collectif Mentorat a organisé une table ronde sur le mentorat à destination des personnes réfugiées, pour mettre en lumière les difficultés et freins qu'elles peuvent rencontrer lorsqu'elles souhaitent s'insérer sur le marché du travail français.

Les interventions du Délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR), Alain Régnier, de l'association Kodiko et le témoignage d'une personne réfugiée ont démontré que le mentorat met l'individu au cœur de l'action et que l'accompagnement des associations de mentorat permet aux personnes réfugiées d'appréhender au mieux le fonctionnement du marché du travail.

diAir Un mois plus tard, le Collectif Mentorat a participé, aux côtés des associations Duo For a Job et UniR Universités Réfugié.e.s, à une table ronde intitulée « Parrainage et mentorat des étrangers primo-arrivants », organisée par la DIAIR lors de son séminaire annuel.

Cette conférence a permis de mettre en avant le rôle du mentorat pour changer le regard sur les parcours migratoires et pour autonomiser les personnes primo-arrivantes dans la poursuite des études supérieures, l'insertion professionnelle et la découverte de la culture française.

La diversité des programmes de mentorat ne peut qu'enrichir l'offre d'accompagnement des personnes réfugiées et renforcer les projets à initiative publique. C'est pourquoi le Collectif Mentorat mène ce travail rapproché avec la DIAIR et envisage, en 2023, de poursuivre la réflexion avec les associations qui portent un programme de mentorat à destination de ce public, en faveur d'un droit au mentorat pour tous.

LE COLLECTIF MENTORAT

À LA RENCONTRE DES JEUNES

LE SALON JEUNES D'AVENIRS

En avril, le Collectif Mentorat a été invité à participer au Salon Jeunes d'Avenirs par la Fondation TotalEnergies pour aller à la rencontre des jeunes et les sensibiliser au mentorat. Cet événement annuel, destiné à donner aux jeunes des solutions pour leur avenir, rassemble l'ensemble des acteurs publics et privés de l'insertion professionnelle : missions locales, Pôle emploi, rectorats, grandes entreprises, opérateurs de compétences, associations.

Sur notre stand, grâce notamment à des témoignages de mentors engagés au sein de la Fondation TotalEnergies, nous avons accueilli 130 jeunes entre 18 et 25 ans, 18 partenaires et prescripteurs et recueilli 30 inscriptions sur la plate-forme jeune1mentor.fr.



LE FESTIVAL GÉNÉRATION IMPACT

En juin, le Collectif Mentorat a participé au premier Festival Génération Impact, porté par l'association Live for Good, rassemblant plus de 1 000 jeunes de 16 à 30 ans. Notre stand était partie intégrante du Forum Engagement, composé d'autres acteurs de l'impact social, et notamment d'associations membres comme Camplus et Tirelires d'Avenir. Cette journée a permis de rencontrer des jeunes qui se dirigent vers des métiers de l'impact, de les sensibiliser au mentorat et peut-être faire d'eux des futurs mentors ou mentorés.

LE FESTIVAL SOLIDAYS

Du 24 au 26 juin, nous étions présents au village des associations du festival Solidays, sur le stand de l'Année européenne de la jeunesse. Nous sommes allés à la rencontre des jeunes pour leur présenter le mentorat, le plan *1 jeune, 1 mentor*, et leur proposer de devenir mentor ou mentoré. Nous avons pu aborder avec le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, présent le vendredi, l'importance des dispositifs mis en valeur dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse, dont le plan *1 jeune, 1 mentor* fait partie.



PORTER LE MENTORAT À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Porter un plaidoyer pour un droit au mentorat implique aussi, pour le Collectif Mentorat, d'être davantage présent sur la scène européenne, pour contribuer à des échanges de plus en plus nourris entre acteurs européens du mentorat, mais également pour promouvoir l'émergence d'une politique européenne en faveur du mentorat.



LE COLLECTIF MENTORAT

AU EUROPEAN MENTORING SUMMIT

Dès 2022, le Collectif Mentorat a souhaité être partie prenante des réseaux d'acteurs européens du mentorat. Tisser des liens avec Mentoring Europe s'est avéré une évidence : cette organisation européenne regroupe en effet des praticiens et des chercheurs experts en mentorat qui, à travers plusieurs groupes de travail (plaidoyer, recherche, pratique) participent au développement d'un mentorat de qualité partout en Europe.

Le rapprochement avec Mentoring Europe s'est concrétisé par la participation du Collectif Mentorat au **European Mentoring Summit, du 18 au 20 mai, à Leeuwarden (Pays-Bas)**. Le thème de ce quatrième sommet européen du mentorat était « Linking formal and informal mentoring in a holistic approach ».

Le sommet a réuni pendant trois jours plus de 150 personnes venues d'Europe et d'ailleurs : des experts du mentorat, des acteurs associatifs, des entreprises, des chercheurs, des dirigeants politiques, des mentors, des mentorés, des étudiants... Au programme : sessions plénières, tables rondes avec plus de 40 intervenants, temps dédiés à la recherche et aux rencontres professionnelles.

Lors de cet événement, nous avons co-animé une table ronde avec la Coordinadora de Mentoria Social, sur le thème « Construire un partenariat international pour la création d'un système de certification de qualité ». Nous avons proposé un espace de réflexion sur l'importance des alliances internationales et avons identifié les facteurs clés permettant leur déploiement. L'atelier a rassemblé une vingtaine de participants, chercheurs et praticiens allemands, hollandais, belges, italiens, permettant de riches échanges, annonceurs de futurs partenariats européens.



LE MENTORAT À L'HONNEUR AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le 25 octobre s'est tenu le premier événement consacré au mentorat organisé au Parlement européen, à Bruxelles. A l'initiative d'Ilana Cicurel, députée européenne, et de Mentoring Europe, l'événement, intitulé *Building a Society of Engagement to Reduce Social Inequalities*, a réuni de hauts responsables européens, en particulier Mariya Gabriel, Commissaire européenne à l'Éducation et à la Jeunesse, et des députés européens, des acteurs européens du mentorat, des mentors et des mentorés.

Mariya Gabriel a plaidé pour que le mentorat devienne un élément clé pour améliorer l'éducation en Europe. Des chercheurs ont rappelé l'efficacité et l'impact du mentorat sur la jeunesse et sur la société, ce qu'ont confirmé les témoignages des jeunes mentorés présents à l'événement. Nous avons de nouveau pu, à cette occasion, rencontrer des professionnels de toute l'Europe, engagés avec passion dans le développement du mentorat. Avec eux, nous avons plaidé pour que le mentorat devienne un politique soutenue à l'échelle européenne.



Mariya Gabriel

Commissaire européenne à l'Éducation et à la Jeunesse



« Le mentorat est déjà un succès, c'est un outil clé pour obtenir de meilleurs résultats dans les politiques jeunesse. Nous voulons augmenter significativement le nombre de mentors et de jeunes mentorés en Europe. »



LE MENTORAT

AU CŒUR DES GARES

Une campagne nationale d'affichage a été lancée dans 263 gares SNCF de France, pour faire découvrir le mentorat aux voyageurs et les inciter à devenir mentors.

A travers toute la France, près de 7 millions de personnes ont pu, grâce aux panneaux d'affichage installés dans les gares, être sensibilisés au mentorat, ce qui a généré une hausse significative du trafic et des inscriptions sur la plate-forme jeune1mentor.fr.



AVEC LA FONDATION SNCF,

LE MENTORAT S'EXPOSE EN GARE

La Fondation SNCF est un partenaire majeur des acteurs du mentorat, elle soutient en effet pas moins de 14 associations du Collectif Mentorat : Afev, Article 1, C'Possible, Capital Filles, Chemins d'avenirs, Entraide Scolaire Amicale, Institut de l'Engagement, Kodiko, La Cravate Solidaire, Proximité, Sport dans la Ville, Télémaque, Unis-Cité et ZUPdeCO.

L'exposition « Le mentorat, la solidarité en action(s) » est née de la volonté commune du Collectif Mentorat et de la Fondation SNCF de faire connaître le mentorat au plus grand nombre. Grâce au soutien de la Fondation SNCF, cette exposition s'est déroulée dans 23 gares de France, du 1^{er} au 30 septembre.

Cette exposition à vocation pédagogique, composée notamment de témoignages et de chiffres d'impact, est allée à la rencontre des voyageurs et des visiteurs pour leur faire découvrir le mentorat. L'illustrateur Mathieu Persan, qui a créé l'univers graphique de cette exposition, explique ce qui a guidé son travail : « Il était important pour moi d'illustrer concrètement la relation de confiance, de transmission et d'ouverture que représente le mentorat. Avec ce trajet en tandem entre un mentor et un mentoré, le voyageur doit comprendre qu'être accompagné par un mentor, c'est avoir quelqu'un à ses côtés qui croit en vous, qui vous aide à avancer, qui prend le temps de travailler sur vos objectifs et sur leur atteinte, quels que soient les obstacles ».



L'égalité des chances est un des axes majeurs de l'engagement sociétal du Groupe SNCF. Pour lutter contre le déterminisme social, le groupe et sa Fondation encouragent ses salariés à faire du mentorat afin d'accompagner un jeune dans sa scolarité, ses études ou encore ses projets professionnels.

À l'horizon 2025, nous nous engageons à atteindre le cap des 1 000 salariés mentors et poursuivre notre soutien à plusieurs associations du Collectif Mentorat. À travers cette action en gares, nous avons pu réaffirmer cet engagement, mais aussi sensibiliser les voyageurs au sujet du mentorat, et les inciter à s'engager à leur tour.

Laetitia Gourbeille

Déléguée générale de la Fondation SNCF



UNE EXPOSITION ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

PARIS GARE DE LYON
PARIS GARE DE L'EST
PARIS MONTPARNASSE
PARIS SAINT-LAZARE
VERSAILLES-CHANTIERS
CORBEIL-ESSONNES
ERMONT-EAUBONNE



Le 6 septembre, la Fondation SNCF et le Collectif Mentorat ont inauguré l'exposition à Paris Gare de l'Est, en présence notamment de Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, et François Nogué, Président de la Fondation SNCF et Directeur des ressources humaines du Groupe SNCF.

Puis du 7 au 16 septembre, 10 événements ont eu lieu en région pour présenter l'exposition aux salariés de la SNCF, aux associations et aux partenaires. A Nantes, Lille Flandres, Dijon, Lyon Part Dieu, Bordeaux Saint-Jean, Rennes, Rouen Rive Droite, Strasbourg, Tours et Marseille Saint-Charles, chacun a pu découvrir le mentorat et les associations présentes sur son territoire.

Enfin, du 19 au 30 septembre, les associations sont allées dans chacune des gares pour présenter aux voyageurs le mentorat et les modalités d'engagement. Les voyageurs ont ainsi été sensibilisés aux bienfaits du mentorat et ont eu l'opportunité de s'engager à leur tour en devenant mentors ou mentorés.

Ce véritable tour de France a été possible grâce à la forte mobilisation des associations, de leurs équipes locales et des salariés SNCF en région. Autant de temps forts et de moments d'échanges pour faire découvrir le mentorat et inviter à s'inscrire sur la plate-forme jeune1mentor.fr.



Christophe Paris

Président du Collectif Mentorat
Inauguration de l'exposition à Paris Gare de l'Est,
le 6 septembre

« Chacun d'entre nous peut être mentor, dès le lycée et jusqu'à la retraite, en accompagnant des jeunes aux objectifs différents. Pour sensibiliser des publics si variés aux bienfaits du mentorat, il nous a semblé évident que les gares, lieux de passage de personnes aux profils si différents, étaient le bon endroit. »



ÉLARGIR ET ANIMER L'ÉCOSYSTÈME

POSITIONNER LE MENTORAT AU SEIN DE RÉSEAUX D'ACTEURS

DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : HEXOPÉE ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Pour que le mentorat gagne en visibilité, et afin de s'intégrer au sein de réseaux d'acteurs plus larges, le Collectif Mentorat a adhéré au Mouvement associatif et a conclu un partenariat avec Hexopée.

Nous sommes en effet membre du Conseil d'administration du Mouvement associatif depuis un vote favorable de son Assemblée Générale, le 10 juin. Cette adhésion doit nous permettre de poursuivre notre travail de valorisation du mentorat comme outil essentiel de lutte contre les inégalités qui frappent la jeunesse. Plus largement, elle montre notre conviction de l'apport essentiel du monde associatif dans le débat public et dans la construction des politiques publiques. Nous voulons, à notre échelle, contribuer à défendre le modèle associatif français et promouvoir le rayonnement des acteurs associatifs dans tous les pans de la société.

Nous avons par ailleurs conclu un partenariat avec Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs. Hexopée a pour mission de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'Économie Sociale et Solidaire.

Plus de 12 000 structures sont aujourd'hui adhérentes, et parmi elles, des associations, des fondations, des clubs, des fédérations ou encore des comités d'entreprise.

Le partenariat entre Hexopée et le Collectif Mentorat prévoit de :

- structurer et valoriser les métiers du mentorat et leurs spécificités
- agir de concert pour favoriser le sourcing de jeunes et de mentors
- favoriser l'information et la communication sur le mentorat et la plate-forme ljeuneimentor.fr.

A ce titre, nous avons pu présenter l'action du Collectif Mentorat lors de l'Assemblée générale annuelle d'Hexopée puis lors d'un webinaire organisé par Hexopée, consacré au mentorat. Nous avons également entamé les réflexions visant à reconnaître et valoriser, au sein de nos associations, l'émergence d'un métier de chargé de mentorat, réflexions qui se poursuivront en 2023.

INSPIRER L'ÉCOSYSTÈME : LES RENCONTRES DU MENTORAT

Dans le prolongement des Assises du Mentorat, le Collectif Mentorat a organisé trois Rencontres du Mentorat, des webinaires qui ont réuni plus de 150 participants autour d'échanges structurants. Ces rencontres ont permis de réfléchir à des sujets d'actualité, partager des pratiques et s'inspirer des expertises des intervenants.

Trois thématiques ont été abordées en 2022 :



Entendre la voix de la jeunesse qui s'engage

Faire résonner la voix des jeunes et comprendre leurs inquiétudes, leurs combats et leurs nouvelles formes d'engagement.



Orientation et Insertion professionnelle

Comprendre comment accompagner les jeunes dans leur orientation pour les aider à mieux se connaître, à anticiper, à pouvoir oser et finalement à se réaliser dans leurs parcours de vie.



Appel pour un droit au mentorat : quels résultats et quelles perspectives ?

Donner de la visibilité au plaidoyer du Collectif Mentorat, après avoir lancé un appel au droit au mentorat en début d'année, pour mettre la question de la jeunesse et des inégalités qu'elle subit au cœur de la campagne présidentielle.

FAIRE GRANDIR ET REPRÉSENTER L'ÉCOSYSTÈME DU MENTORAT

02

ACCOMPAGNER, CONSEILLER ET ORIENTER

LES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

FAVORISER LES LIENS

AVEC LES ORGANISATIONS PRESCRIPTRICES

Le Collectif Mentorat vient en appui des organisations prescriptrices souhaitant mettre en œuvre du mentorat, en les aidant à cadrer leurs attentes selon les besoins du public cible à accompagner. Ces premiers échanges permettent ainsi de les orienter et les mettre en relation avec les membres du Collectif Mentorat correspondant à leurs attentes, et présents ou en mesure de se déployer sur le territoire. Ainsi, en 2022, des partenariats ont pu être initiés entre nos membres et l'ESTIA, l'association Samsah Adseao, la Fondation de l'Académie de Médecine, le collège Le Luzard à Noisiel, et les lycées Suzanne Valadon et Edmond Rostand à Paris, permettant à davantage de jeunes de bénéficier d'un accompagnement par un mentor.



Gaëlle Rageul

Responsable Ressources Humaines, ALDI
Webinaire Les entreprises s'engagent, 14 octobre

« Après le développement de l'alternance, ALDI a décidé cette année de mettre en place le mentorat au sein de l'entreprise, pour s'investir encore plus auprès des jeunes. Pour cela, on s'est appuyé sur le Collectif Mentorat pour connaître les différentes associations qui pourraient répondre à nos attentes. Par exemple, ALDI est présent sur l'ensemble du territoire français, et c'était important de donner la possibilité à l'ensemble des collaborateurs de s'engager dans une mission de mentorat, avec une association qui a un périmètre d'intervention national. Après cette première sélection d'associations, le Collectif Mentorat nous a permis de rentrer en contact avec chacune d'entre elles, nous permettant ainsi d'approfondir la réflexion, pour finalement développer un partenariat avec Arpejeh, une association qui aide des jeunes en situation de handicap. »



Collaborer avec le Collectif Mentorat, c'est avant tout ouvrir le champ des possibles et permettre aux élèves de s'inscrire dans une belle dynamique de réussite. Au Collège Le Luzard de Noisiel, établissement REP, l'accompagnement du Collectif Mentorat a permis à la communauté éducative de rencontrer les acteurs de l'association Afev et de l'association Proximité avec qui nous avons pu rapidement valider la mise en place du mentorat. Les élèves et les familles sont très heureux de ce nouveau lien éducatif avec des étudiants et des salariés. Composantes essentielles de la mise en œuvre effective du mentorat : l'expertise et le savoir-faire du Collectif Mentorat.

Nadia Dali

Principale Adjointe du Collège Le Luzard à Noisiel



FACILITER LES PARTENARIATS

AVEC LES ENTREPRISES

Nous avons à cœur d'accompagner individuellement chacune des entreprises souhaitant engager une politique de mentorat qui nous contacte. **Nous leur apportons information et conseil, approfondissant avec elles les ressorts de leur volonté d'engagement, leurs ambitions, leurs objectifs, les modalités concrètes de cette implication en faveur du mentorat, pour elles comme pour leurs collaborateurs.** In fine, nous les orientons vers la ou les associations qui correspondent le plus à leur volonté d'engagement.

Nous avons échangé au total avec une vingtaine d'entreprises, suscitant cinq partenariats avec nos associations. Le partenariat entre Arpejeh et Aldi, par exemple, a permis, fin 2022, de mettre en place l'accompagnement d'une quinzaine de jeunes.



ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES DANS DES POLITIQUES DE MENTORAT

L'année 2022 nous a permis d'amplifier les actions esquissées au dernier trimestre 2021 pour faciliter l'engagement des entreprises et la conclusion de nouveaux partenariats avec nos organisations membres.

SENSIBILISER ET OUTILLER LES ENTREPRISES QUI SOUHAITENT S'ENGAGER

Dès 2021, nous avons constaté que de nombreuses entreprises souhaitaient s'engager dans des politiques de mentorat mais qu'elles avaient besoin, au préalable, d'en savoir davantage à la fois sur les acteurs du mentorat, les publics accompagnés et les implications concrètes de cet engagement, pour elles et pour leurs collaborateurs.

Nous avons donc construit, courant 2022, des outils propres à répondre à leurs besoins, en créant sur notre site lementorat.fr une page dédiée à l'engagement des entreprises et en rédigeant un Kit d'engagement des entreprises, disponible sur cette page. Ce kit permet de présenter aux entreprises les acteurs du mentorat, les publics accompagnés, les impacts positifs du mentorat à la fois sur le jeune, sur son mentor et sur l'entreprise qui s'engage. Il incite également les entreprises à se poser les bonnes questions pour cadrer leur engagement, pour réussir son lancement puis le faire vivre dans la durée.

Nous avons organisé ou participé à plusieurs webinaires destinés à faire découvrir le mentorat aux entreprises et les inciter à s'engager :

- Webinaire *Les entreprises s'engagent pour le mentorat*, organisé par le Collectif Mentorat en marge des Assises du mentorat, en janvier
- Webinaire *Comment structurer l'engagement des entreprises*, proposé par Les Entreprises pour la Cité, en avril
- Webinaire consacré au mentorat organisé par le GIP Les entreprises s'engagent dans le cadre du Mois de l'engagement, en octobre.



Création d'une page personnalisée pour les entreprises

Pour favoriser l'engagement des collaborateurs d'entreprises partenaires, nous leur proposons sur lejeune.mentor.fr une page aux couleurs de leur entreprise et avec un formulaire d'inscription personnalisable.

Ainsi, seules les associations choisies par l'entreprise dans le cadre d'un partenariat se verront orienter les inscriptions de futurs mentors issues de ce formulaire.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES :

LE SOUTIEN ESSENTIEL D'ENTREPRISES PIONNIÈRES DU MENTORAT

Pour favoriser l'implication des entreprises, nous avons également souhaité nous entourer des entreprises pionnières du mentorat, partenaires de longue date d'un grand nombre de nos organisations membres. Nous avons créé le Comité Stratégique des Entreprises du Collectif Mentorat, composé initialement d'Accenture, BNP Paribas, Sanofi et la Fondation SNCF, rejointes en cours d'année par Schneider Electric.

Nous avons formalisé des partenariats de trois ans avec ces cinq entreprises, qui nous soutiennent financièrement et qui, pour certaines, contribuent au développement de nos activités en pro bono ou en mécénat de compétences. Le soutien de la Fondation SNCF pour organiser l'exposition en gare et celui d'Accenture en sont deux illustrations fortes.

Ces entreprises jouent aussi un rôle d'ambassadrices du mentorat, en n'hésitant pas à partager leurs bonnes pratiques auprès d'entreprises qui souhaitent s'engager en faveur du mentorat. Elles ont souvent participé aux webinaires de découverte du mentorat, afin d'illustrer et d'incarner ce que peut être l'engagement des entreprises. Elles ouvrent également leur écosystème au Collectif Mentorat, favorisant les mises en relation pour poursuivre l'implication de nouveaux acteurs.

Ces entreprises, en étant partenaires du Collectif Mentorat, bénéficient quant à elles d'un accès à ses 70 organisations membres et à leur expertise sur le mentorat.

	 Angelina Lamy déléguée générale de la Fondation Accenture France
	 Isabelle Giordano déléguée générale de la Fondation BNP Paribas
	 Diane Brément directrice RSE
	 Patricia Benchenna directrice Corporate Philanthropie
	 Laëtitia Gourbeille déléguée générale de la Fondation SNCF

L'accompagnement à 360° d'un membre du Comité stratégique : Accenture

Le soutien apporté par Accenture au Collectif Mentorat, pour la deuxième année consécutive, a été décisif : après nous avoir conseillés dans l'élaboration de notre feuille de route en 2021, Accenture nous a proposé un accompagnement pluridisciplinaire, touchant un grand nombre de missions opérationnelles.

Grâce à ses consultants, nous avons pu :

- mieux outiller les entreprises désireuses de s'engager en faveur du mentorat
- améliorer le back-office, le référencement et les parcours utilisateurs de la plate-forme jeuneImmentor.fr,
- accompagner certaines de nos associations membres dans leur outillage numérique
- concevoir un kit de communication en prévision du Mois du mentorat en janvier 2023.



Nous sommes ravis de pouvoir contribuer au développement du mentorat en France. En soutenant les associations qui portent des programmes de mentorat, comme nous le faisons depuis plusieurs années avec des mentors toujours plus nombreux, mais aussi désormais en étant aux côtés du Collectif Mentorat. Avec les autres entreprises du Comité Stratégique des Entreprises, nous avons à cœur d'apporter nos expertises pour accompagner le Collectif Mentorat dans la structuration de ses activités, et notamment dans la stratégie de déploiement du mentorat au sein des entreprises.

Angelina Lamy
Déléguée générale de la Fondation Accenture France



IMPLIQUER LES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES,

LES BRANCHES ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

L'engagement des acteurs privés passe également par l'implication de groupements d'entreprises, de fédérations et branches professionnelles, relais puissants pour susciter l'engagement de leurs entreprises adhérentes.

Les branches et fédérations professionnelles



Dans cette optique, l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) a rejoint, en mars, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, le partenariat, que nous avons déjà conclu en octobre 2021 avec La Coopérative agricole.

Des discussions ont été engagées en fin d'année avec Les entreprises du médicament (Le Leem), qui doivent aboutir à des partenariats et des actions concrètes début 2023.

Le Collectif d'entreprises pour une économie plus inclusive



Nous avons également beaucoup œuvré avec le Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive, qui réunit une quarantaine de grandes entreprises prêtes à s'engager en faveur de causes sociétales. Parmi elles, beaucoup sont déjà mobilisées pour développer le mentorat, comptant parfois plusieurs centaines de collaborateurs mentors.

Courant juillet, ce collectif s'est fixé l'ambition de mobiliser bien davantage de collaborateurs au sein de ses entreprises membres, afin de passer de 3 600 à 20 000 jeunes accompagnés grâce à eux, à l'horizon 2025. Dans cette perspective, nous avons rencontré individuellement 13 entreprises membres de ce collectif (Axa, Orange, Microsoft...) afin de discuter avec elles de leurs intentions, de leurs objectifs de mobilisation, de leurs feuilles de route. Nous avons participé à l'atelier collectif organisé par Accenture, auquel 20 entreprises ont contribué. Nous avons pu repérer les freins qu'elles rencontrent mais surtout mettre en commun les bonnes pratiques pour les dépasser et concrétiser les ambitions de chacune.

IMPULSER DES SYNERGIES TERRITORIALES

POUR FAVORISER L'IMPLICATION D'ACTEURS LOCAUX

C'est aussi à l'échelle territoriale que le Collectif Mentorat a vocation à faire grandir l'écosystème du mentorat : il s'agit de faire jouer toutes les complémentarités entre associations membres, de parler d'une seule voix aux partenaires locaux (entreprises et établissements prescripteurs notamment) pour les amener à s'impliquer à nos côtés. A plusieurs reprises et en plusieurs lieux, les délégations régionales de nos associations ont su faire jouer leurs synergies pour rencontrer des responsables institutionnels, des acteurs éducatifs et socio-éducatifs.

ROUBAIX

Avec dix de nos associations membres implantées à Roubaix, nous avons répondu, en consortium, à un appel à projet de la Cité éducative de Roubaix visant à coordonner les actions de mentorat sur son territoire. Il s'agit, à travers cette initiative, de mieux faire connaître les acteurs du mentorat auprès des acteurs éducatifs, de créer un cadre commun d'évaluation de l'impact du mentorat et d'inscrire l'action des associations dans une logique de parcours du jeune, de 10 à 25 ans. L'essentiel des actions sera mis en œuvre au cours de l'année 2023.

EN LIGNE

En février, nous avons rencontré, aux côtés de six associations implantées en Nouvelle-Aquitaine, des élues de la ville de Bordeaux, la Rectrice d'académie et la Commissaire à la lutte contre la pauvreté, pour leur présenter le mentorat et ses acteurs, et faire témoigner des jeunes mentorés et des mentors.



La création du Collectif Mentorat en Occitanie a été structurante pour deux raisons. D'une part, il est très important pour moi de dialoguer avec des collectifs qui sont des interlocuteurs uniques, qui me permettent de simplifier le paysage associatif et de travailler avec des interlocuteurs que je connais. D'autre part, le Collectif Mentorat en Occitanie donne la possibilité de coopérations non seulement entre acteurs du Collectif Mentorat, mais également avec moi-même ; c'est une relation plus continue puisqu'on se téléphone pratiquement toutes les semaines, on se voit très régulièrement en réunion.

Eric Pélisson
Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté en Occitanie



LILLE

En novembre, nous sommes intervenus lors d'un événement organisé par la ville de Lille, consacré au mentorat, qui a réuni 65 acteurs éducatifs et socio-éducatifs et 12 associations de mentorat. Une occasion privilégiée pour mettre en réseau ces acteurs et activer les contacts.



TOULOUSE

En avril, nous avons participé à la Journée du mentorat en Occitanie, qui a permis de présenter l'impact du mentorat sur les jeunes mentorés mais aussi sur les mentors, et d'insister sur l'importance de l'engagement des acteurs locaux pour que le mentorat soit une réussite : acteurs publics, entreprises, établissements d'enseignement...



ACCOMPAGNER

NOS ORGANISATIONS

MEMBRES

VERS UN MENTORAT

DE QUALITÉ

03

UN COLLECTIF QUI REGROUPE

70 ORGANISATIONS MEMBRES

Créé par 8 associations, le Collectif Mentorat compte aujourd'hui 70 membres, avec l'adhésion de 16 nouvelles organisations en 2022.

Tandis que certaines complètent l'offre de mentorat proposée à des publics déjà bien identifiés par les acteurs de l'écosystème, comme les jeunes des quartiers prioritaires (**Banlieues School**, **Culture Prioritaire**) et ceux de l'Aide Sociale à l'Enfance (**Tirelires d'Avenir**), d'autres proposent le mentorat à de nouveaux publics, comme le fait **Les Anciens du Genepi** avec les détenus.

L'insertion professionnelle reste au cœur des enjeux de nombreux programmes de mentorat, comme c'est le cas pour **KUNACT** et **Les Déterminés** avec de jeunes entrepreneurs. L'approche est néanmoins parfois plus sectorielle, pour répondre aux besoins spécifiques de certains métiers, comme les métiers de l'ESS (**Animafac**), ceux de l'hôtellerie-restauration (**Better Together**) ou ceux du droit (**La Courte Échelle**).

Le mentorat est une solution universelle, comme le montre la diversité des acteurs qui portent des programmes de mentorat. En effet, on retrouve aussi bien des acteurs de l'éducation populaire (**Fédération Léo Lagrange**), que des fondations de grandes écoles (**Fondation Arts et Métiers**, **Projets Métiers**).

Enfin, des associations à portée locale nous ont rejoint, comme **La Clé** à Lille, **l'ADICE** à Roubaix et **Expli'Cité** à Cergy, répondant ainsi aux besoins spécifiques de chaque territoire.



UN OUTIL POUR OPTIMISER

LA VISIBILITÉ DES ORGANISATIONS

MEMBRES

Afin de mieux faire connaître ses 70 organisations membres, le Collectif Mentorat a développé un moteur de recherche dynamique, accessible sur le site lementorat.fr, sur la page « Nos membres ».

Cet outil facilite la recherche tout en améliorant la connaissance des associations à l'aide de filtres. Ainsi, en quelques clics, il est possible de sélectionner les organisations selon la situation des jeunes accompagnés, les modalités d'accompagnement, le profil des mentors engagés ou encore l'implantation des associations sur le territoire. Chaque organisation fait l'objet d'une page dédiée décrivant son programme de mentorat.

Cet outil s'adresse autant aux associations de mentorat, aux partenaires, qu'à toute structure souhaitant s'informer sur le mentorat et nouer les liens avec les membres du Collectif Mentorat.

DES RENDEZ-VOUS DE CO-CONSTRUCTION RÉGULIERS

Dans la continuité de l'année 2021, nous avons organisé quatre réunions plénières, qui étaient des temps d'information et de co-construction. Les associations membres ont notamment pu échanger et construire ensemble, à propos de l'engagement des entreprises, du Mois du Mentorat ou encore des orientations 2023 du Collectif Mentorat. Ces réunions ont permis également de partager l'actualité et

les perspectives du Collectif : le plaidoyer, la mise en œuvre du plan *1 jeune, 1 mentor*, ou encore la démarche qualité.

Et, au mois d'avril, le Collectif Mentorat a tenu sa toute première Assemblée générale annuelle d'approbation des comptes et de l'activité menée en 2021.

1JEUNE1MENTOR.FR : UN OUTIL FACILITANT LES MISES EN RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS MEMBRES

Depuis le lancement du plan *1 jeune, 1 mentor*, en mars 2021, le Collectif Mentorat s'est vu confier la responsabilité de concevoir, piloter et animer la plate-forme *1jeune1mentor.fr*.

Elle est la plate-forme de référence pour toute personne désireuse de s'engager dans un programme de mentorat. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans rencontrant des difficultés scolaires, d'orientation ou d'insertion professionnelle, ainsi qu'à leur entourage. Elle est aussi destinée aux personnes souhaitant s'investir en tant que mentors, qu'ils soient lycéens, étudiants, en activité ou retraités.

Ainsi, la plate-forme fait le lien entre les demandes de mentorat et les organisations expertes du mentorat. Chaque demande déposée sur le site est relayée vers l'association du Collectif Mentorat la plus pertinente selon le profil et les attentes et les besoins de chacun. Mise en ligne en mai 2021, la plate-forme *1jeune1mentor.fr* permet d'accompagner des personnes qui ont peu ou pas de connaissance de l'écosystème du mentorat dans la rencontre avec la structure la plus adaptée à leur situation.

1jeune1mentor.fr est donc un outil de facilitation pour les jeunes et les futurs mentors, mais aussi pour les acteurs du mentorat qui y sont référencés, puisqu'il s'agit d'un canal de sourcing supplémentaire à ceux déjà déployés par chaque organisation.

Au-delà d'un outil d'engagement, le Collectif Mentorat a souhaité faire de la plate-forme un outil de pilotage pour les organisations lauréates du plan *1 jeune, 1 mentor*, à travers le développement de nouvelles fonctionnalités.

CRÉATION D'UN BACK-OFFICE

POUR LES ASSOCIATIONS

Depuis mars, chaque association active sur la plate-forme bénéficie d'un espace personnel sur lequel elle peut se connecter. Avec cet espace, elle peut consulter et accepter les demandes de jeunes et de mentors qui lui sont quotidiennement attribuées. Afin de faciliter le suivi, un système de statut des demandes a été créé : Attribuée, Prise en charge, En binôme, Sans suite. Cela permet une meilleure visibilité sur l'évolution des inscriptions déposées sur la plate-forme *1jeune1mentor.fr*.

Dans le cadre du reporting quantitatif et qualitatif relatif au déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor*, et plus largement des programmes de mentorat, le Collectif Mentorat a mis en place un module de reporting au sein de l'espace personnel de chaque association membre, pour faciliter la transmission et l'agrégation de ces données.

CRÉATION DE L'API* 1 JEUNE, 1 MENTOR

A l'aide de cette API, les associations peuvent connecter leur outil interne de gestion à la plate-forme. Concrètement, elle permet deux automatisations :

- l'envoi de flux des demandes prises en charge depuis la plate-forme vers l'outil interne de l'association
- lorsque l'association met à jour le statut d'une demande, celui-ci est également mis à jour sur la plate-forme sans intervention manuelle.

*Une API (application programming interface ou « interface de programmation d'application ») est une interface logicielle qui permet de connecter un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.



La plateforme *1jeune1mentor.fr* est un outil important qui nous permet de toucher un public plus large que celui accompagné habituellement par nos sites. Je m'y connecte quotidiennement pour prendre connaissance des demandes qui nous sont attribuées et les prendre en charge. Puis nous appelons chaque inscrit pour expliquer les modalités de notre accompagnement et définir le cadre avant de débiter la relation de mentorat. Par ailleurs, nous exprimons les améliorations qui nous semblent nécessaires lors des comités *1 jeune, 1 mentor* animés par le Collectif Mentorat.

Marion Le Rhun
Chargée de mission au sein de la Fédération Léo Lagrange

LA PLATE-FORME EN CHIFFRES

INSCRIPTIONS DEPUIS LA CRÉATION DE LA PLATE-FORME



31

associations présentes



15 463

jeunes inscrits

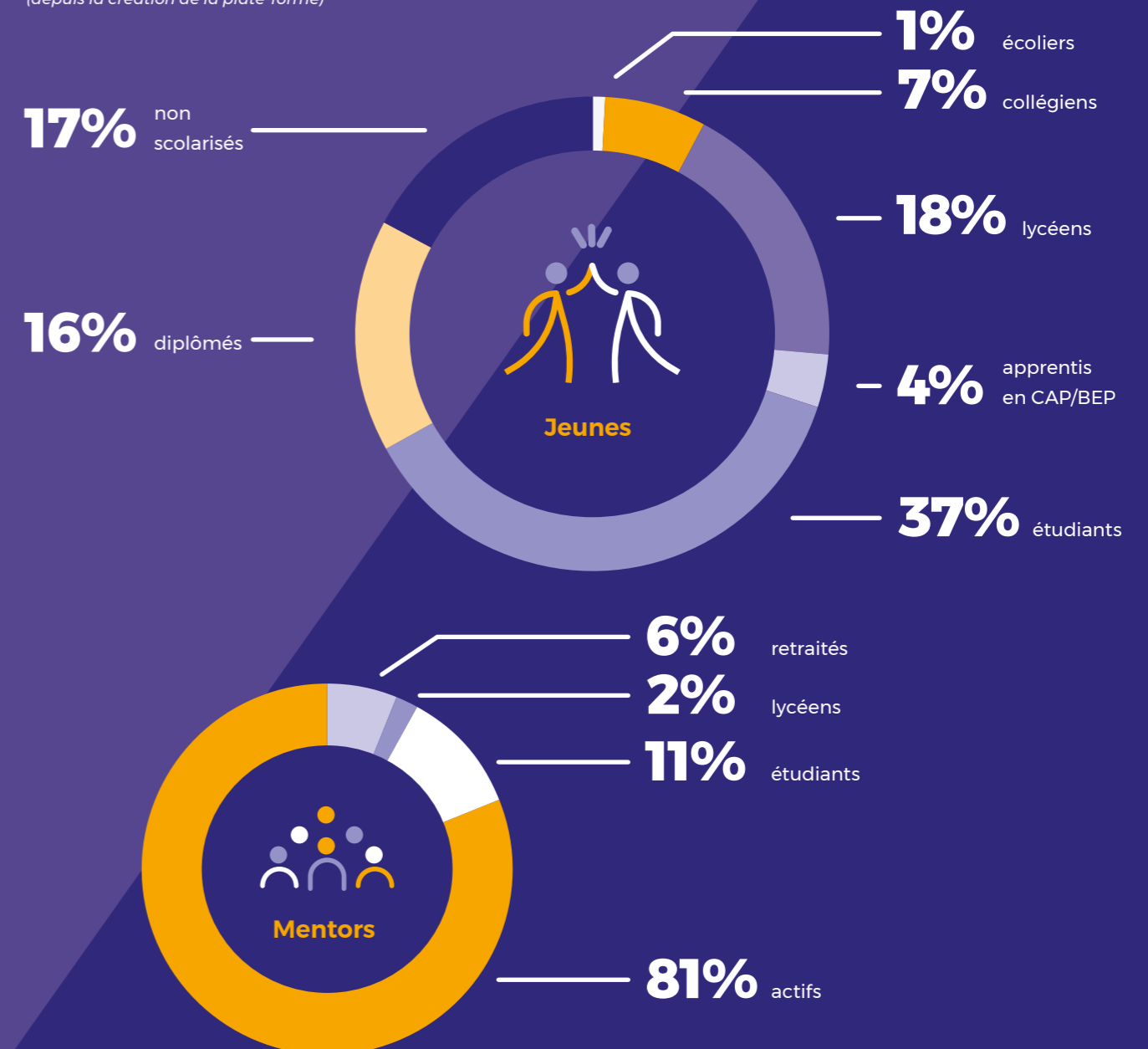


8 597

mentors inscrits

RÉPARTITION DES JEUNES ET DES MENTORS INSCRITS

(depuis la création de la plate-forme)



LA FABRIQUE DU MENTORAT

APPUI À LA STRUCTURATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE MENTORAT

La Fabrique du Mentorat a pour objectif d'accompagner le développement des programmes de mentorat des associations sélectionnées chaque année. C'est un outil au service de la démarche qualité, impulsée par le Collectif Mentorat.

Durant une année scolaire, différents temps forts sont organisés pour :

- favoriser l'inter-connaissance des organisations incubées et les échanges de pratiques
- faciliter les process rythmant un programme de mentorat
- co-construire des plans d'action permettant de tendre vers un mentorat de qualité.

Au programme : des rencontres, des échanges constructifs et un accompagnement tout au long de l'année pour le développement d'un mentorat durable et de qualité.

La Fabrique du Mentorat s'articule autour de trois modules complémentaires :

- **l'accompagnement individuel** : à partir d'un diagnostic et de préconisations, le Collectif Mentorat accompagne l'association dans la co-construction d'un plan d'action, participe à la relecture des documents ressources, et vient en appui régulièrement sur les différentes évolutions proposées
- **l'accompagnement collectif** : les ateliers de la Fabrique du Mentorat donnent des clés pour structurer un programme de mentorat. La promotion d'associations incubées se retrouve périodiquement pour participer aux ateliers retraçant toutes les étapes clés d'un programme de mentorat, moments propices pour échanger sur des enjeux communs et partager des bonnes pratiques
- **des rencontres avec les autres membres du Collectif Mentorat ou des partenaires** pour approfondir des sujets spécifiques et/ou techniques tels que la mesure d'impact, l'accompagnement à la digitalisation du suivi des binômes et le recrutement des bénévoles.



La première promotion, lancée en novembre 2021, a accueilli 10 organisations motivées et volontaires pour être accompagnées dans le développement de leur programme de mentorat :

- Arpejeh
- C'Possible
- Camplus
- La Cordée
- La Cravate Solidaire
- La Fédé 100% Handinamique
- Les Ombres
- La Fondation Mozaïk
- Tirelires d'Avenir
- Tremplin Handicap

Le bilan très positif de cette première promotion a convaincu le Collectif Mentorat de pérenniser ce programme, et un appel à candidature à été lancé en juin pour proposer à 10 organisations de rejoindre la promotion 2022-2023.



UNE CÉRÉMONIE POUR MARQUER LA PASSATION ENTRE LES DEUX PREMIÈRES PROMOTIONS



Pour célébrer l'implication des associations de la première promotion et accueillir les nouvelles associations de la seconde, le 4 octobre a eu lieu la toute première Cérémonie de passation réunissant l'écosystème mobilisé aux côtés des organisations incubées.

A cette occasion, les associations de la première promotion ont partagé leur belle expérience et ont reçu leur certificat de participation. Des interventions inspirantes pour les membres de la seconde promotion qui se réunissaient pour la première fois, et qui ont eu l'occasion l'après-midi de participer à l'atelier « Maîtriser son pitch pour mieux convaincre ».



Malgré le programme de mentorat assez atypique de Tirelires d'Avenir (basé sur le lien et l'insertion sociale, plutôt qu'un parcours étudiant ou professionnel), le Collectif Mentorat nous a renforcé et donné de la légitimité en tant que programme de mentorat. Plus concrètement, nous avons un programme beaucoup plus solide et structuré qu'au démarrage, avec une vraie logique de progression entre le début et la fin du programme, ainsi qu'un suivi individualisé et de proximité. Nous abordons cette année de façon sereine, dans une logique de perfectionnement et de croissance du programme.

Cécile Dap

Directrice de programme chez Tirelires d'Avenir



PARTICIPATION D'ASSOCIATIONS INCUBÉES À UN HACKATHON, EN PARTENARIAT AVEC DEVOTEAM

Devoteam, société de conseil en stratégie numérique et digitale, a souhaité s'engager auprès du Collectif Mentorat, et plus particulièrement auprès des organisations de la Fabrique du Mentorat.

Ainsi, le 11 octobre, nous avons conclu un partenariat avec Devoteam portant sur l'accompagnement digital du Collectif Mentorat et de ses membres, autour de plusieurs actions. Comme le rappelait Christophe Paris lors de la signature de la convention : « Notre métier, c'est avant tout de l'humain, et nous devons faire en sorte que le numérique serve à l'amélioration de la relation humaine. »

Le premier axe du partenariat a permis à trois associations de la première promotion de la Fabrique du Mentorat (Arpejeh, Les Ombres et Camplus) de participer à un Lab #TechforPeople, un hackathon organisé par la Fondation Devoteam et Makesense, avec la participation d'une trentaine de consultants de Devoteam.

Cet événement a permis de relever les défis digitaux de ces trois associations grâce à la mobilisation de leurs collaborateurs en utilisant l'intelligence collective. Elles sont ainsi réparties avec des solutions concrètes pour répondre à leurs problématiques digitales, comme celle de Camplus : « Comment optimiser le site internet actuel ? Aidez-nous à construire le backlog des 10 meilleures actions à mener ! ».

Au-delà de cet événement, Devoteam accompagne désormais le Collectif Mentorat dans son outillage digital, et l'ensemble des associations membres du Collectif vont bénéficier d'un programme pédagogique pour renforcer leur culture digitale, à travers une série de podcasts qui seront mis à disposition courant 2023.



Ilham Halib
Responsable Fondation Devoteam

« À la Fondation Devoteam, on est ravis de pouvoir accompagner la Fabrique du Mentorat, ces associations dont le métier est de faire du mentorat social au plus proche des territoires, en les soutenant dans leur défis digitaux. »



Le Collectif Mentorat a pu bénéficier de l'expertise de Makesense sur l'animation de ce temps d'intelligence collective, illustrant les bénéfices que nous allons pouvoir tirer en ayant intégré le Club des Communautés de Makesense en septembre 2022. En effet, durant un an, le Collectif Mentorat bénéficie d'un accompagnement individualisé sur l'animation de communauté, d'échanges de bonnes pratiques avec d'autres collectifs, de formations et ressources dédiées, et de sessions de co-développement permettant d'animer et de déployer davantage les communautés de son écosystème.



DES ATELIERS POUR FAVORISER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES

Avec son programme d'ateliers, le Collectif Mentorat favorise la création de synergies entre ses membres, permettant de faire émerger les bonnes pratiques.

Ainsi, les équipes opérationnelles de nos associations ont pu participer activement à deux parcours d'ateliers :

- **Parcours Public « Le Mentorat pour tous »**, afin d'élargir l'offre de mentorat pour lutter contre l'exclusion des publics en fragilité et identifier les besoins de ces publics, en donnant des réponses adaptées sur ces thématiques spécifiques au public accompagné.
- **Parcours Process « Aller au cœur de notre métier »**, pour repenser les pratiques spécifiques d'un programme de mentorat et apporter des solutions pratiques et innovantes pour répondre aux ambitions de développement.

En 2022, nous avons travaillé sur les thématiques suivantes :

- **10 janvier et 7 février** : La formation des bénévoles, la bonne formule
- **3 février** : Dépasser les barrières du handicap à l'aide du mentorat
- **7 mars, 4 avril, 2 mai** : Consolider sa communauté et maximiser l'engagement des bénévoles
- **7 avril** : Le mentorat et les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance
- **2 juin** : Le mentorat pour l'inclusion des personnes migrantes, nouvellement arrivées ou demandeuses d'asile
- **13 décembre** : Comment développer et valoriser vos soft skills, ces compétences comportementales et transverses devenues indispensables, atelier animé par Julienne Nadin, bénévole au sein d'Anorgend et coach professionnelle

LA CO-CONSTRUCTION DE RESSOURCES COMMUNES

Les organisations membres ont continué en 2022 une démarche initiée l'année précédente, en partageant entre elles leurs ressources afin de nourrir les pratiques.

Depuis novembre, une quinzaine de membres du Collectif Mentorat se mobilise au sein du groupe de travail « pédagogie » pour déployer de nouvelles ressources au service de la qualité méthodologique des programmes de mentorat. Les fiches ressources ou pédagogiques permettent de construire un référentiel commun du mentorat à partir des expertises opérationnelles et pédagogiques des adhérents. Les ressources qui seront développées en 2023 seront pensées pour répondre au plus grand nombre de programmes. Le groupe de travail a décidé de se concentrer dans un premier temps sur la formation initiale des mentors.



Si chacune de nos structures a ses spécificités et ses modalités propres, il y a aujourd'hui un souhait de construire et faire ensemble. La création d'une « boîte à outils mentorat » est l'opportunité d'échanger nos savoir-faire et bonnes pratiques, mais aussi nos questionnements et nos perspectives d'amélioration. Cela participe à la structuration nationale du mentorat social. Travailler ensemble sur la formation initiale des bénévoles, première brique essentielle à la qualité de nos actions, permet de mettre très concrètement et pédagogiquement en œuvre notre Collectif Mentorat !



Camille Béquet
Responsable de la pédagogie et des programmes chez Proxité



LA CRÉATION D'UN LABEL MENTORAT DE QUALITÉ

Dans cette dynamique d'amélioration continue, le Collectif Mentorat a lancé le projet d'un label mentorat de qualité pour concilier le développement quantitatif du mentorat avec l'atteinte de standards de qualité ambitieux.

L'objectif de ce label est d'accompagner les organisations membres du Collectif Mentorat dans la qualité méthodologique de leurs programmes de mentorat en évaluant les démarches mises en œuvre pour garantir l'impact du mentorat sur le jeune, le bénévole et la société.

Pour créer ce label, le Collectif Mentorat s'appuie sur les travaux de recherche internationale et sur MENTOR (USA et Canada). Il a été accompagné en 2022 par la Coordinadora de Mentoria Social qui a partagé son expérience de déploiement d'un label pour un mentorat de qualité.

Un groupe projet a été constitué avec neuf organisations membres, avec pour objectif de co-construire une grille de standards de qualité selon les grandes étapes clés d'un programme de mentorat :

- #1** Sélection et adéquation du profil des mentorés aux objectifs du programme de mentorat
- #2** Sélection et adéquation du profil des mentors aux objectifs du programme de mentorat
- #3** Préparation et formation initiale
- #4** Matching et mise en relation entre le jeune et le mentor
- #5** Suivi et accompagnement des binômes
- #6** Clôture de la relation et évaluation



J'ai souhaité m'investir aux côtés du Collectif Mentorat pour contribuer à ce projet essentiel qu'est la construction d'un label mentorat de qualité. Ce label doit permettre d'inscrire toutes les organisations membres dans une démarche qualité. En créant un référentiel commun, il aidera les membres du Collectif Mentorat à identifier et partager les meilleures pratiques pour faciliter leur généralisation au sein de chaque programme de mentorat. Nous donnerons ainsi à tous nos partenaires l'assurance d'un mentorat de qualité.



Philippe Varin
Président de l'association C'Possible



Une fois mis en place, ce label permettra de :

- parler un langage commun entre organisations, favorisant l'échange de pratiques
- promouvoir, à travers le label, des pratiques correspondant à une définition exigeante du mentorat
- renforcer la qualité d'un programme de mentorat en permettant aux organisations d'identifier les pistes d'amélioration pour en maximiser l'impact positif auprès des jeunes mentorés
- permettre aux organisations membres d'être accompagnées par le Collectif Mentorat pendant tout le processus de labellisation, jusqu'à l'obtention du label délivré par un comité de labellisation
- créer la confiance de toutes les parties prenantes vis-à-vis des programmes labellisés : les jeunes mentorés et leurs familles, les mentors, les prescripteurs, entreprises et financeurs.

LA GOUVERNANCE DU COLLECTIF MENTORAT

LE COMITÉ D'ORIENTATION

en 2022

La Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

représentée par
Emmanuelle Pérès, directrice

Le Haut-commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises

représenté par
Thibaut Guilluy, haut-commissaire

Le Comité Stratégique des Entreprises

représenté par
Isabelle Giordano, BNP Paribas, Déléguée générale de la Fondation et responsable mécénat du Groupe

Les membres du Conseil d'administration

Des personnalités qualifiées

- **Béatrice Angrand**, Présidente de l'Agence du Service Civique
- **Jean-Marc Merriaux**, Inspecteur Général de l'Éducation, des Sports et de la Recherche (IGESR)

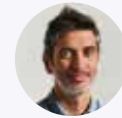
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Afev
représenté par
Christophe Paris,
Président



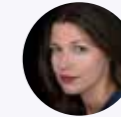
Télémaque
représenté par
Ericka Cogne,
Trésorière



Proxité
représenté par
Sébastien Lailheugue,
Secrétaire



Article 1
représenté par
Benjamin Blavier



Chemins d'avenir
représenté par
Salomé Berlioux



Entraide Scolaire Amicale
représenté par
Aurélie Goin



NQT
représenté par
Guillaume Marmasse



Socrate
représenté par
Julie Tartarin

L'ÉQUIPE



(de gauche à droite)

- **Matthieu Kusiak**, responsable communication
- **Camille Subra**, responsable relations entreprises
- **Marielle Espinasse**, responsable administrative et financière
- **Nicolas Viennot**, directeur
- **Madeleine Palayret**, chargée d'accompagnement pédagogique
- **Audrey Hassam**, cheffe de projet numérique

LES MEMBRES DU COLLECTIF MENTORAT



NOS PARTENAIRES



Crédits photos

Collectif Mentorat / Matthieu Kusiak, Afev, Sipa, Stéphane de Sakutin / AFP, Mathieu Delmestre, Frances de Jong, Dorien Dijksterhuis, Aleksandra Levunlieva, Lionel Boulanger, SNCF Gares & Connexions - David Paquin, BNP Paribas, Benjamin Assouline, AdobeStock, iStock.

Conception graphique : ArtFeelsGood



Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

**Pour suivre le développement du mentorat en France,
rendez-vous sur le site de référence**

→ lementorat.fr

contact@collectifmentorat.fr

Nicolas Viennot

Directeur

nicolas.viennot@collectifmentorat.fr

Matthieu Kusiak

Responsable Communication

matthieu.kusiak@collectifmentorat.fr

**retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux**

